

ASSEMBLEE GENERALE DE METIMER
VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016



Ordre du jour :

- 1) Présentation du rapport moral du président
- 2) Présentation du bilan 2015 par Bruno
- 3) Présentation du site internet de Métimer par Laurence
- 4) Présentation du Turquoise 2017 par Brigitte
- 5) Vote de l'acceptation ou non du rapport moral 2016
- 6) Présentation de l'évolution de la réglementation de Plaisance par Mr Wéry
- 7) Élection des nouveaux membres du CA

Après la clôture de l'AG, le nouveau CA se réunira dans les quinze jours pour l'élection des membres du bureau et du nouveau président.

Lieu : Restaurant le MaTi Beach à Baie Nettlé

Horaires : de 19h à 21h00

Date de la convocation : le vendredi 25 novembre 2016

Invités : Tous les membres et futurs membres ainsi que les membres d'honneurs.





- 1) Présentation du rapport moral du Président par Alexina, qui présente les évènements à venir pour la saison 2017 : le guide turquoise, le site internet, la page facebook, le sea discovery day, la fête de la mer, le SMART, le salon nautique, le forum des métiers de la mer, la semaine de la presse. Présentation également des dossiers en cours : les NUC, l'audit sur le nautisme et la plaisance par la CCI, les épaves dans le lagon, le balisage et le chenal dans le lagon, le Cyphoma.
- 2) Présentation du Bilan 2015 par Bruno. Les chiffres sont en constante évolution. Le décalage des fonds est dû à l'absence de la fête de la mer en 2014. Les dépenses sont en hausse car les actions se multiplient. Le produit total sur 15 mois est de 104000 euros, et le montant de la trésorerie s'élève à 49000 euros. La subvention de la COM (5000 euros) et de la CGET (10000 euros) sont en cours, ainsi que le crédit accordé par Initiative Saint-Martin (10000 euros).
- 3) Présentation par Laurence du site, de la conception et de son fonctionnement. Le nombre de visite a augmenté de 40% par rapport à l'année dernière. On note une importante hausse de la fréquentation suite aux évènements, notamment après la fête de la mer.
- 4) Présentation du Turquoise 2017 par Brigitte. Pour sa 11ème édition, des photos aériennes ont été prises. 3-4 pages sont consacrées à la fête de la mer. Le magazine sera tiré en 40000 exemplaires.
- 5) Le rapport moral du président a été accepté à l'unanimité des membres présents.
- 6) Présentation de l'évolution de la réglementation de la mer par Mr Wéry, directeur de la direction de la mer :

Les Articles 5561-1 et suivants du code des transports stipulent que pour un navire effectuant des prestations de service réalisées à titre principal dans les eaux territoriales ou intérieures françaises, le contrôle de la nationalité des équipages, de l'effectif des marins à bord, et le respect des conditions sociales de l'Etat d'accueil (contrat de travail, salaires, santé et sécurité au travail, travail illégal) sera réalisé. Une déclaration préalable d'activité dans nos eaux sera à fournir aux

Affaires Maritimes. L'Article 5241-1-1 du code des transports : les navires battant pavillon étranger dans les eaux territoriales françaises, appartenant à des personnes physiques ou morales résidant en France devront suivre toutes règles de l'Etat d'accueil. Ce dossier sera travaillé par le nouveau conseil d'administration et les articles sont à la disposition de tous sur le site www.legifrance.gouv.fr

7) Les conseillers administratifs suivants ont été élus :

- DEMANEZ Emmanuel, Wind Adventures
- MAURO Marie-Claire, Caribbean Multihulls
- VALETTE Laurence, JVL concept
- DELAITRE Brigitte, Pélican nautique
- MARTOS Antoine, Geminga
- LUZET Thierry, Sun Evasion
- GULAY Bülent, Blue way marine
- JOUVIN Florence, Saint Martin Yacht Charter
- MASLACH Nicolas, Réserve Naturelle Saint-Martin

Fin de l'assemblée à 21h.



Après 15 ans de loyaux services, notre trésorière Régine HEE prend sa retraite bien méritée et tous les membres lui rendent hommage pour son travail précieux qui a aidé l'association à remonter à son état actuel de trésorerie.